

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-1804

présenté par

M. Causse, M. Fait, Mme Jacqueline Maquet, M. Le Gac, M. Sorez, M. Buchou, M. Belhamiti,
M. Bordat, M. Lamirault, M. Vuibert, M. Lovisolo, Mme Rilhac, M. Lemaire, M. Giraud,
Mme Delpech, M. Royer-Perreaut, M. Haury, M. Bru, Mme Meynier-Millefert, Mme Dupont,
M. Brosse, M. Alauzet et Mme Piron

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 6, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.